

QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL

Monsieur / Madame / Mademoiselle

Monsieur / Madame / Mademoiselle

Votre identité

(entourer une civilité)

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance

Ville de naissance (+ code postal)

Profession actuelle exercée

La profession que vous avez indiquée ci-dessus est-elle une profession salariée ?

☐ OUI

☐ NON

☐ OUI

☐ NON

Nationalité

Vos coordonnées

Adresse Postale

☎ Téléphone Domicile

☎ Téléphone Bureau

📶 Mobile

📠 Fax

✉ Mail

Votre situation de famille

(cocher toutes les cases qui vous concernent ou vous ont concernées)

En cas de mariage :

date et lieu de mariage (ville + code postal)

En cas de **contrat de mariage**

(joindre une copie du contrat) :

date du contrat, nom et ville du notaire, régime matrimonial adopté

En cas de **divorce** :

- date du jugement

- ville du tribunal ayant prononcé le jugement

Nom et prénoms du conjoint

actuel et/ou du ou des

précédents conjoints

☐ Célibataire ☐ Veuf ☐ Marié ☐ Divorcé
☐ Pacsé (joindre une copie du contrat de PACS)

☐ Célibataire ☐ Veuf ☐ Marié ☐ Divorcé
☐ Pacsé (joindre une copie du contrat de PACS)

Merci de joindre une copie de vos pièces d'identité et pour les personnes mariées, une copie de votre livret de famille

Si vous êtes étranger, joindre une copie de votre carte de résident (hors UE) + acte de naissance traduit en français (UE ou hors UE)

Signature + mention "Je certifie exactes les informations déclarées"

Mention légale d'information pour les formulaires de collecte de données : L'office notarial est le responsable des traitements de données de ses clients dont la finalité correspond à l'accomplissement de ses activités notariales, notamment de formalités d'actes. La communication des données est obligatoire pour permettre au notaire d'accomplir ses diligences. Certaines données descriptives et économiques permettent d'alimenter une base de données immobilière, déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, pour assurer la production d'informations d'intérêt général. Les données à caractère personnel recueillies sont traitées dans le strict respect du secret professionnel et ne sont pas transférées à des tiers autres que les partenaires habilités de l'office notarial et ceux concourant à l'établissement de statistiques d'intérêt général. Conformément au chapitre V (section 2) de la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition (hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ce droit), d'un droit de modification, de correction, de mise à jour et d'effacement des données auprès de l'Office Notarial (via le Correspondant « Informatique et Libertés » désigné par l'office).